

On pourra lire dans le hansard que ce sont là les termes exacts dont je me servais quand le ministre m'a interrompu. En quoi ai-je été injuste?

L'hon. M. STEVENS: Ce n'est pas à cela que j'ai fait objection, et l'honorable député le sait bien.

M. NEILL: C'est ce dont je parlais quand il m'a interrompu pour me dire que je n'étais pas juste.

L'hon. M. STEVENS: Non.

M. NEILL: Je laisse à la Chambre le soin d'en juger et au hansard de démontrer si c'était bien ce dont je parlais quand j'ai été interrompu.

L'hon. M. STEVENS: L'honorable député fera mieux de lire le hansard demain.

M. NEILL: Nous pouvons le lire dès maintenant, si le ministre le désire. Quand je suis passé à la seconde explication du ministre, j'ai dit que cette différence peut s'expliquer en partie du fait que, dans un cas, le quintal était de 100 livres et, dans l'autre, de 112 livres. C'est vrai, c'est ce qu'a dit le ministre lui-même. Revenir sur ce qu'indique la page suivante du hansard est à côté de la question. J'ai dit que cela ne ferait qu'une différence de 12 p. 100. C'est à ce moment que le ministre m'a interrompu; il n'y a rien d'erroné là-dedans. Par exemple, pour le contingent de juin, l'écart ne serait pas de 9,000 quintaux mais de 7,144; dans les neuf mois terminés en septembre, compte tenu de la différence, il resterait un écart de plus d'un million de livres, lequel exige certainement une explication. Mais même en admettant l'exactitude de cette statistique, qui doit-on blâmer pour avoir imprimé dans les publications du ministère deux exposés contradictoires, c'est-à-dire l'un où les quintaux sont de 100 livres et l'autre, où les quintaux sont de 112 livres, sans prévenir le lecteur? Le ministre aurait dû nous prévenir. Je ne blâme pas le ministre personnellement, mais on aurait dû fournir une explication, pour que l'homme d'affaires moyen ne comparât pas des quintaux de 100 livres avec d'autres de 112 livres. C'est une exactitude, provenant de la négligence, laquelle n'aurait pas dû se produire. Si telle est la cause de l'inexactitude, inexactitude admise en somme par le ministre, ses services sont à blâmer. Je n'ai pas pris ces données dans les journaux d'Angleterre, mais soit dans le bulletin du ministère ou dans le *Bulletin des renseignements commerciaux*.

Je me suis plaint aussi de trois séries de chiffres, relatives aux trimestres de juin et septembre, et aux neuf mois terminés en sep-

tembre. L'explication de l'écart relatif aux expéditions de la Colombie-Anglaise vaudrait pour un trimestre, mais non pour trois trimestres consécutifs. Le ministre explique que dans une des statistiques les quintaux sont de 100 livres au lieu de 112, mais cela ne peut faire qu'une différence minime. Il ajoute: Voyez ces autres chiffres. Et il peint un beau tableau à l'aide d'une autre statistique. . .

L'hon. M. STEVENS: Non, il n'en a rien fait.

M. NEILL: . . . pour détourner l'attention. Je n'ai jamais parlé de la statistique de l'année parce que je ne l'avais pas sous les yeux. Le ministre peut toujours se la procurer, mais je ne l'avais pas quand j'ai parlé. Il nous dit: "Ne vous préoccupez pas de la statistique de juin. Celle du trimestre de septembre est inexacte aussi. Mais, voyez celle-ci: elle est si belle! Elle est fort bien édifiée".

L'hon. M. STEVENS: Je n'ai jamais dit que la statistique des trimestres est inexacte.

M. NEILL: Le ministre a laissé entendre qu'il y a quelque inexactitude, parce qu'il s'est efforcé d'expliquer l'écart par la différence entre les quintaux de 100 livres et ceux de 112. Il détourne l'attention par les méthodes bien connues dont il est si coutumier. "Oui, s'écrie-t-il, mais voyez cet autre tableau. N'est-il pas beau, n'est-il pas harmonieux?" Je n'en sais rien, puisque je n'ai pas ces chiffres en ma possession. Par conséquent, je ne m'en occupe pas.

Prenons même les chiffres du ministre, si abondants qu'ils remplissent deux pages du hansard. Il y a des inexactitudes jusque dans cette statistique. Il s'agit de la dernière série de chiffres, édifiée pour tout expliquer. Le total de l'année, y voit-on, s'établit à 101,765 quintaux, mais le *Bulletin des renseignements commerciaux* du 24 février indique que les importations de conserves de saumon, en 1933, ont atteint 100,988 quintaux. Voilà un autre écart dont il faudra rendre compte.

Autre erreur dans la même statistique revisitée. A la page mentionnée, soit la page 1062, le ministre donne les chiffres des importations de l'année. J'ai pris la statistique des neuf mois, parce que ce sont les seuls chiffres que je connaisse. J'ai additionné ceux du trimestre de mars: 18,958; ceux du trimestre de juin: 8,360 et ceux de septembre: 27,189, pour arriver au total de 54,507. Nous parlons de quintaux anglais, ne l'oubliez pas. On n'en saurait douter, parce que cela est indiqué expressément. Mais le *Bulletin des renseignements commerciaux* du 24 novembre, place le total des conserves de saumon importées durant ces neuf mois à 53,688 quintaux, soit un